

Montrouge, le 11 juillet 2019

Le Crédit Agricole lance ses offres de crédits « verts »

Dans l'esprit de ses [engagements en faveur du climat et de la transition énergétique](#), le Crédit Agricole propose de nouveaux prêts personnels pour accompagner ses clients dans une consommation plus écologique.

Le Crédit Agricole, premier financeur de l'économie française, propose progressivement dans ses Caisses régionales de nouvelles offres de prêts à la consommation notamment en faveur de la clientèle des particuliers, destinés à financer les véhicules plus « propres » ou les travaux d'économies d'énergie pour le logement :

- **Prêt pour la prime à la conversion à 0%**
Le Crédit Agricole propose un prêt **gratuit** en attendant la prime à la conversion. Il s'agit de faire l'avance de la prime que vont recevoir de l'état, les particuliers et professionnels, dans le cadre d'une acquisition de véhicule plus propre. Cette offre peut être souscrite sans prêt automobile complémentaire.
 - Prêt Crédit Agricole à 0%,
 - Sans frais de dossier et sans garantie
 - Montant de 1 000€ à 5 000€,
- **« Prêt à Consommer vert » Auto et Travaux**
 - Prêt Crédit Agricole à 1,50% TAEG
 - Sans frais de dossier
 - Montant de 1 500€ à 50 000€
 - Durée de 12 à 48 mois (taux supérieur au-delà)
 - Prêt travaux : pour une Résidence principale, secondaire ou locative.
- **Offre promotionnelle sur l'assurance Auto de PACIFICA**
 - 3 mois d'assurance gratuits pour tous les clients bénéficiant de la prime à la conversion (même s'ils n'optent pas pour le préfinancement Crédit Agricole de la prime)

CONTACTS PRESSE CREDIT AGRICOLE

Charlotte de Chavagnac – 01 57 72 11 17 – charlotte.dechavagnac@credit-agricole-sa.fr

Olivier Tassain – 01 43 23 25 41 – olivier.tassain@credit-agricole-sa.fr

Caroline de Cassagne – 01 49 53 41 72 - caroline.decassagne@ca-fnca.fr

Tous nos communiqués de presse sur www.credit-agricole.com - espace Actu/Presse- http://twitter.com/Credit_Agricole

 Crédit_Agricole

 Groupe Crédit Agricole

 créditagricole_sa